

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Boulogne-Billancourt (92100)

Réponses de Antoine de Jerphanion, au nom de la liste « Avec vous, pour Boulogne-Billancourt »

— le 11/03/2020 à 13:05 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Un budget dédié (30€ par habitant par an, toutes sources) et des objectifs clairs et quantifiables sont essentiels.

Nous nous engageons à définir un vrai plan mobilités.

Nous commencerons par lancer un appel d'offres auprès des ingénieurs spécialistes du trafic et des aménagements de voirie pour mener une grande étude sur l'ensemble du maillage et des mobilités accessibles à Boulogne-Billancourt. Sans ce travail et la connaissance précise des différents enjeux de mobilité de notre ville, toute proposition de réaménagement majeur serait illusoire. Cette grande étude, dont les résultats seront rendus publics, permettra de sélectionner les espaces particuliers qui doivent être aménagés pour revitaliser l'ensemble de notre ville. Par ailleurs, nous nous doterons des mêmes outils de simulation que ceux utilisés avec succès par la ville de Saint-Cloud et le département pour le réaménagement de l'accès à l'A13 et des berges attenantes.

Grâce aux analyses et simulations ainsi obtenues, nous mettrons en œuvre un grand plan mobilités en concertation avec les Boulonnais et les commerçants. Son financement sera assuré par la Ville, GPSO, le Département et la Région.

Ce plan s'accomplira progressivement, par tranches, pour ne pas perturber l'espace public ni multiplier les nuisances dans tous les quartiers. L'aménagement de la voirie doit se faire intelligemment pour éviter que les travaux publics ne s'éternisent avec une explosion des nuisances que nous subirions tous.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : 1/ route de la Reine - avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - pont de Saint Cloud (RD907), 2/ les quais de la Seine (RD1), 3/ avenue Leclerc-Vaillant - pont de Sèvres (RD910), 4/ avenue Charles de Gaulle - boulevard Jean Jaurès - pont de Billancourt, 5/ avenue André Morizet - boulevard de la République - pont d'Issy (RD50)

Les premiers 3 axes font partie du Réseau Express Régional Vélo (RER V). Les 2 autres sont nécessaires pour connecter le nord et le sud de la Ville.

Nous travaillerons par étapes et nos priorités sont les axes Route de la Reine (rond point Rhin et Danube), Vaillant-Leclerc (Marcel Sembat), les quais de Seine (nous nous engageons à créer une grande boucle verte tout autour de Boulogne-Billancourt)

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

De manière générale (mobilités, politiques sportive, culturelle, économique..), nous retablirons des liens efficaces avec la mairie de Paris, peu importe la couleur politique de la future Maire.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Aux heures de pointe.

Action n°5 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Mettre toute la ville sauf les grands axes traversants (avenue Leclerc-Vaillant, route de la Reine, les quais) en zone 30. Mettre en zone de rencontre (20km/h) les rues à forte circulation piétonne, par exemple la rue du Point du Jour (entre Jean Jaurès et Longs Prés), avenue Jean-Baptiste Clément autour du carrefour Fessart/Rochefoucauld/Parchamp.

Une proportion importante de la voirie municipale est déjà limitée à 30km/h, mais cette limitation est très fragmentaire. Il serait plus clair pour tous les usagers si toutes les rues (en dehors des routes principales) étaient en zone 30.

Action n°6 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Certaines rues secondaires, telles que rue du Vieux Pont de Sèvres ou rue de Billancourt, accueillent une quantité de trafic disproportionnée car elles servent comme itinéraires de délestage. En mettant certains tronçons en tête-bêche, ou en créant des impasses, le trafic local peut continuer à circuler mais le trafic de transit resterait sur les axes principaux.

Nous y travaillerons grave à notre plan mobilités.

Action n°7 : je suis indécis-e

Transformer en zone piétonne le centre ville en commençant avec l'avenue Jean Jaurès entre la place Marcel Sembat et la route de la Reine.

Nous proposons l'expérimentation de la piétonnisation du centre-ville les samedis de 10h à 18h et les jours de forte affluence piétonne.

Piétonniser le bd Jean Jaurès définitivement déporterait le trafic routiers sur les rues adjacentes (notamment la rue d'Aguesseau où il y a une école maternelle) et générerait un nombre très important de nuisances (sonores+pollutions).

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Oui, à condition de les rendre plus lisibles, visibles et sécurisés.

Action n°9 : je suis indécis-e

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

À expérimenter pour éviter de générer de nouvelles nuisances.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°11 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'aide existante ne s'étend pas aux vélos non-électriques (même pas les vélos cargos), ni aux entrepreneurs locaux.

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Les bandes cyclables avenue Pierre Grenier, avenue Victor Hugo et la rue Nationale sont systématiquement utilisées comme du stationnement ou des zones de livraisons. La suppression du stationnement illicite pourrait être accompagnée par la création des zones de livraison.

Action n°13 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Par exemple, une page dédiée au vélo dans chaque numéro du magazine Boulogne-Billancourt Information. Une projection-débat du film « Why We Cycle » avec la participation des élus.

Commentaires généraux

Merci pour votre travail. Hâte de définir ce grand plan mobilités avec vous pour rendre le choix aux Boulonnais de leur mode de transport.